

Pierrevelcin, Gilles

Les relations à longue distance : définition des termes et limites de l'étude

In: Pierrevelcin, Gilles. *Les relations entre la Bohême et la Gaule du IVe au Ier siècle avant J.-C.* Klápště, Jan (editor); Měřínský, Zdeněk (editor). Praha: Univerzita Karlova v Praze, Filozofická fakulta, 2012, pp. 33-41

ISBN 9788073083915

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/129739>

Access Date: 16. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

2. LES RELATIONS À LONGUE DISTANCE : DÉFINITION DES TERMES ET LIMITES DE L'ÉTUDE

2.1. Définition des termes employés

Après avoir précisé le cadre d'étude dans lequel se place ce travail, il nous reste à définir ce que nous entendons par « relations », ainsi que les notions que cela implique. Ces définitions seront complétées par quelques réflexions sur les mécanismes mis en jeu, permettant de proposer une ébauche de typologie des différentes formes de contacts.

Pour ne pas assommer d'emblée le lecteur, on s'en tiendra ici à une brève présentation des définitions retenues dans l'étude. Le détail des différents points de vue existant en archéologie sera présenté plus loin, respectivement dans les chapitres dédiés aux migrations (*chap. 11.3*) et aux échanges (*chap. 12.1*).

2.1.1. *Contacts, relations, rapports*

En choisissant pour le titre de l'ouvrage le terme de « relations », on a voulu employer un mot qui soit le plus neutre possible, parmi ceux des plus récurrents dans la littérature archéologique ayant trait aux différentes formes de contacts. Les possibilités sont en effet variées, et nous retiendrons les trois plus courantes : relations, contacts et rapports.

Pour une première approche, on peut s'intéresser aux définitions générales, issues d'un dictionnaire de langue française²⁸. N'ont été retenues ici que les acceptions qui s'appliquaient à notre sujet :

Relation : « Lien de dépendance ou d'influence réciproque (entre personnes). Voir commerce, contact, liaison, rapport ».
« Relation (entre personnes ou entités humaines). Voir rapport, relation ».
Contact : « (surtout au pluriel). Relation entre des personnes. Voir commerce, liaison, relation ».

On constate à travers ces trois définitions que les termes « contact », « rapport », et « relation » ont un sens identique et peuvent être utilisés en tant que synonymes. Ils caractérisent le phénomène dans sa globalité.

Il s'agit toutefois de mots qui traitent plus largement des comportements humains, et de la manière dont est gérée la cohabitation avec d'autres personnes. Du point de vue de l'archéologie, la plupart de ces aspects nous sont toutefois inaccessibles, limités par la qualité des sources à notre disposition (voir *chap. 2.2*).

Par relations, nous entendrons donc ici toutes les formes de contacts que l'on peut discerner archéologiquement dans le cadre d'une culture protohistorique, c'est-à-dire sans témoignages écrits émanant de la culture en question.

Il est évident que dans le cadre géographique et chronologique que nous venons de définir, les sources sont essentiellement issues du mobilier. On dispose également de quelques textes antiques, sur lesquels nous reviendrons dans le chapitre 11.2. Ainsi, une grande part de ces relations restera certainement insoupçonnée, mais nous tenterons de voir dans ce travail ce que l'archéologie peut apporter au débat.

²⁸ Le nouveau Petit Robert de la langue française 2010, Paris, 2010.

2.1.2. Longue distance, Est-Ouest

Un autre aspect très important dans notre sujet est la notion de « longue distance », qui a notamment conditionné le choix de nos marqueurs (voir chap. 4).

La longue distance est un type de contact apparemment simple à définir : c'est un phénomène qui franchit les frontières du groupe régional ou de l'aire culturelle dont il est issu (Wells 1995, p. 231 ou Salač 2002b, p. 21). Le point le plus délicat est de déterminer où se situe la limite entre faible et longue distance. P. Trebsche fixe par exemple les limites des « contacts personnels » entre 50 et 150 km, les contacts à longue distance étant ainsi supérieurs à cette fourchette (Trebsche 2010, p. 341).

Une autre interprétation de la longue distance nous est fournie par V. Salač (2004a ; 2006a), au sujet des relations entre la Bohême et les régions attenantes. On ne trouve pas ici de limite kilométrique, mais plutôt une explication en termes d'occupation du territoire. L'auteur estime que le fait de devoir traverser de larges zones inhabitées (dans ce cas environ 90 km) est suffisant pour pouvoir parler de longue distance. Toutes les relations entre la Bohême et les régions avoisinantes, par l'enfermement géographique du pays (voir chap. 1.1), sont donc selon lui nécessairement des contacts à longue distance.

Par ces quelques exemples, on voit qu'il semble difficile de déterminer une limite kilométrique claire et précise – car elle varie selon les cas et notamment les contraintes géographiques. Dans le présent travail, nous définirons les relations à longue distance comme s'opposant aux contacts de « voisinage », à l'échelle des entités régionales. En revenant à l'exemple des liens entre la Bohême et la Bavière, on considérera ainsi, au contraire de V. Salač, qu'il s'agit non pas de contacts à longue distance, mais des relations de voisinage. Il en sera donc de même pour les relations entre l'est de la Gaule et l'Allemagne du Sud. Ce postulat semble d'ailleurs confirmé par l'existence de certains types d'artefacts « transfrontaliers » (voir chap. 13.1.2). En clair, si l'on reprend la citation de P. S. Wells évoquée plus haut, on définira les relations à longue distance comme étant des contacts qui franchissent les frontières d'au moins deux groupes régionaux consécutifs.

L'image archéologique obtenue montre ainsi un ou des artefacts trouvés isolément à grande distance de leur zone de production supposée. Les mécanismes de ce type de contacts ont été modélisés par B. Stjernquist (fig. 14). Bien que ses réflexions s'appliquent stricto sensu uniquement

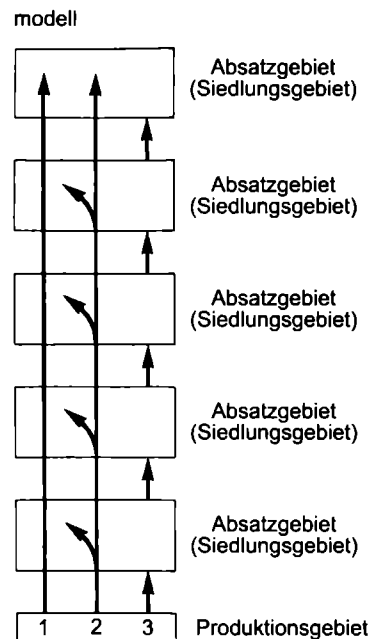


Fig. 14. Modèle des trois types de commerce pouvant donner lieu à la découverte de produits exogènes à grande distance de leur zone de production : 1. Commerce à longue distance direct ; 2. Commerce à longue distance par étapes ; 3. Commerce de proximité (Stjernquist 1985, fig. 3).

Obr. 14. Model tří typů obchodu, které mohou vést k přenosu exogeních předmětů na velkou vzdálenost z místa jejich výroby: 1. přímý dálkový obchod; 2. štafetový dálkový obchod; 3. obchod na krátkou vzdálenost (Stjernquist 1985, obr. 3).

au commerce (voir chap. 12.1 pour la définition de cet auteur), ce modèle peut être également appliqué à tous les types de contacts. À l'examen de la fig. 14, on peut d'ores et déjà se demander de quelle manière peut se manifester archéologiquement la différence entre contacts à longue distance directs et contacts à longue distance par étapes, qui peuvent correspondre à une succession de relations de voisinage, selon notre définition.

Nous utiliserons régulièrement, notamment dans le catalogue, les termes d'« Est » et « Ouest », pour désigner des ensembles distincts de la culture de La Tène, ou tout du moins pour distinguer plus spécifiquement les découvertes de Bohême par rapport à celles de Gaule.

Ces dénominations sont relativement courantes dans la littérature archéologique, notamment lorsqu'il est question de contacts à longue distance. On constatera que, souvent, les auteurs omettent de préciser quelles sont les délimitations de ces deux ensembles, et notamment leur limite commune. Il semble qu'on peut distinguer plusieurs raisons à l'utilisation de ces termes dans l'archéologie de la période laténienne.

On peut penser que la première raison est d'ordre pratique. En effet, la civilisation laténienne, dans son expansion maximale, couvre une large zone allongée selon un axe est-ouest, de la Grande-

Bretagne au bassin des Carpathes. En ce sens, il est alors commode de distinguer ces ensembles en leur milieu, pour fractionner la recherche. Dans ce cas-là, on peut se demander où se situe la « frontière » commune, si celle-ci existe.

On se remémorera également l'existence des groupes du Hallstatt occidental et du Hallstatt oriental (*West- et Osthallstattkreis*). Sans entrer dans le détail, on se permettra seulement de supposer que cette division, qui concerne une période antérieure, a pu influencer dans le discours sur la civilisation laténienne, issue des mêmes bases géographiques.

Enfin, l'histoire récente de l'Europe a également pu influencer la recherche. Le Rideau de fer a en effet créé en son temps un morcellement de la recherche archéologique. Les contacts entre collègues n'étaient pas totalement rompus, mais les contacts personnels étaient plus limités, tout comme l'accès aux données non publiées (voir *chap. 1.3.6*). Il était alors certainement plus simple de tenir compte de cette limite politique, de la même manière que l'on tient toujours compte des divisions administratives dans la définition des zones d'étude (comme nous l'avons fait pour la Bohême par exemple).

Pour résumer, on retiendra que dans le présent travail, les termes d'« Est » et « Ouest » n'ont qu'une fonction pratique, selon la première hypothèse évoquée. Ainsi, un artefact produit en Bohême sera considéré comme originaire de l'Est, alors qu'un autre, produit en Gaule, sera défini comme provenant de l'Ouest. Nous décrivons, par ce même souci de simplicité de langage, les relations de la Bohême vers la Gaule comme des contacts Est-Ouest, et les relations de la Gaule vers la Bohême comme des contacts Ouest-Est.

En définitive, nous utiliserons la terminologie « Est-Ouest » pour être opposée au binôme « Nord-Sud », qui s'applique dans la littérature de l'archéologie protohistorique aux contacts avec les pays nordiques ou le monde méditerranéen²⁹.

2.1.3. Échanges et migrations : formes et mécanismes des contacts à longue distance

Du point de vue de l'archéologie, il existe plusieurs types de contacts, qui peuvent se manifester différemment, ou dont les termes peuvent avoir une signification différente ou floue selon les auteurs.

La classification présentée ici correspond à une interprétation personnelle de différents travaux de chercheurs ayant réfléchi aux phénomènes de contacts. L'un des problèmes est que seuls quelques articles ont abordé cette question d'un point de vue global, et non limité uniquement à une seule forme de contacts, comme les échanges par exemple (voir par exemple *Lang, Salač 2002* ou *Sievers 2007*³⁰). De plus, les points de vue et les définitions sont parfois si éloignés entre les auteurs qu'il est impossible de retenir une position commune. Comme précisé plus haut, nous n'entrerons donc pas ici dans le détail de ces recherches antérieures et des différents modèles proposés, mais ces aspects seront développés dans la troisième partie (*chap. 11.3 et 12.1*). On se contentera de présenter pour l'instant une nouvelle « typologie » des formes de contacts, qui permettra de fixer les termes utilisés dans la présente étude.

Pour résumer schématiquement les interprétations archéologiques, les deux principaux types de contacts mis « en concurrence » pour expliquer le déplacement de biens sont liés soit aux migrations, soit aux échanges (voir l'historique de la recherche pour notre zone : *chap. 3*). Pour utiliser un autre terme, celui de « mobilité », on peut également parler de mobilité de personnes d'une part, et de mobilité de biens d'autre part. Les migrations représentent dans cette partition une forme de contact dans laquelle le but premier est le déplacement de personne(s), alors que les échanges ont pour but premier le déplacement de bien(s).

C'est cette division majeure qui a été retenue dans la *fig. 15*, qui présente les différentes formes de contacts envisagées, ou tout du moins celles qui sont plus ou moins appréhendables archéologiquement. L'étape suivante a consisté à tenter de déterminer les principales manifestations de ces deux grands types.

Sous la dénomination de migrations ont ainsi été regroupés différents mécanismes. Les *mouvements de population* correspondent à des déplacements de peuples ou de groupes d'individus, qu'ils soient familiaux ou tribaux par exemple. Ce type de mouvement nous est connu essentiellement, voire uniquement, par les textes antiques. Il nous est illustré par différentes mentions, depuis le *ver sacrum* des Bituriges, avec l'épisode de Bellovèse et Ségovèse, jusqu'à la migration des Helvètes, en passant par les migrations celtiques vers l'Italie et les Balkans, ainsi que le mouvement de retour. Il est à noter que les manifestations archéologiques

²⁹ Voir par exemple les deux colloques de l'AG Eisenzeit tenus en 2002 respectivement à Hambourg (D) et Sopron (H) : « Nord-Süd, Ost-West. Kontakte während der Eisenzeit in Europa » (*Jerem, Schönfelder, Wieland 2010*).

³⁰ S. Sievers emploie le terme de « transfert culturel » (*Kulturtransfer*) pour désigner tous ces phénomènes dans leur ensemble, tandis qu'A. Lang parle de *Fernkontakte*, rejoignant ainsi la terminologie que nous avons établie plus haut.

RELATIONS / CONTACTS / RAPPORTS
(à longue distance)

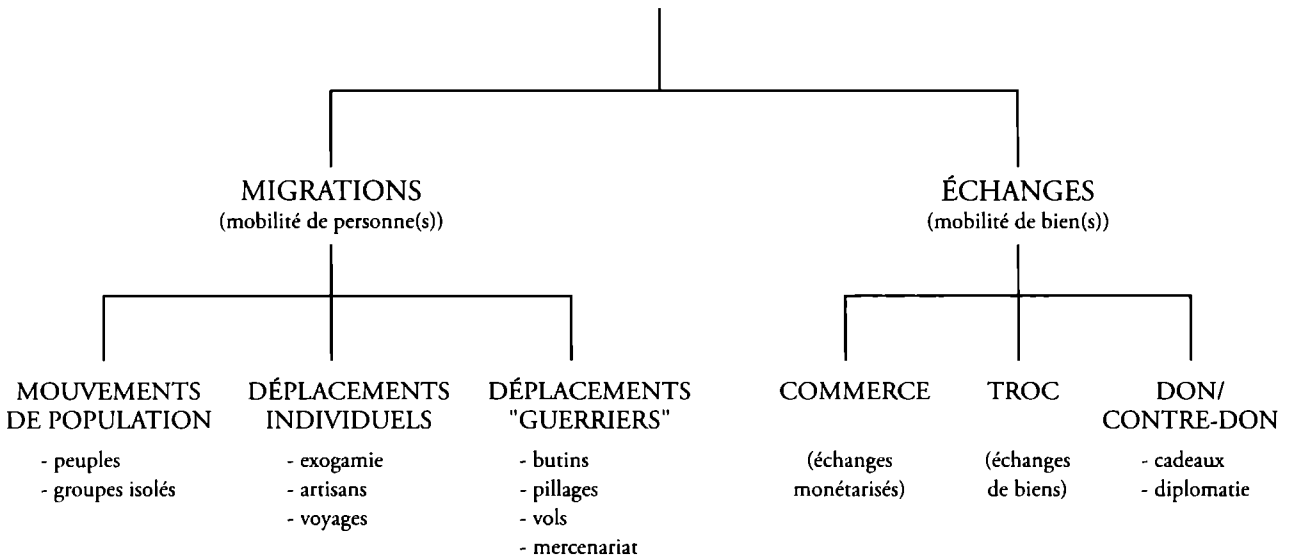


Fig. 15. Proposition de corrélation entre les différentes formes de contacts à longue distance.
Obr. 15. Návrh schématu možných forem dalkových kontaktů.

de ce type de contact sont délicates à déterminer et souvent sujettes à débat. Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre 11.

Le deuxième type de migrations est ce que l'on peut appeler les *déplacements individuels*. Ils concernent donc des personnes isolées, tel l'exemple certainement le plus connu issu des sources antiques, celui du forgeron helvète Helico³¹. Selon le récit de Pline l'Ancien, ce sont les produits ramenés d'Italie par Helico – figues, raisin, huile et vin – qui auraient été le prétexte à l'invasion celtique de la plaine du Pô³². Dans cet exemple, même si le motif expliquant cette invasion peut paraître exagéré, la possibilité de séjour d'un artisan hors de sa région d'origine reste crédible. On illustre ainsi à la fois le terme vague de « voyages », mais surtout le déplacement d'artisans. Dans le cas d'Helico, c'est alors un forgeron qui s'établit pour quelque temps en Italie, mais on peut imaginer la même situation à l'intérieur du monde celtique.

L'exogamie est un autre type de déplacements individuels. L'image archéologique de ce type de contact est généralement représentée par la présence d'objets isolés, notamment en contexte funéraire. Ceci semble confirmé par certains exemples ethnographiques, qui ont montré que l'exogamie entraîne des importations en nombre limité sur un site (Olausson 1988, p. 19).

³¹ Pline, *Hist. nat.* 12, 5. Analyse et commentaire du passage dans Tomaschitz 2002, p. 69-71.

³² Notons que dans ce cas les produits ramenés par Helico seraient des produits invisibles (voir plus bas chap. 2.2).

Enfin, les migrations incluent également des déplacements liés à des activités guerrières. On songe ici aux butins, vols et pillages, ou encore au mercenariat. Dans le premier cas, ce sont des manifestations difficiles à déceler archéologiquement, mais qui ont parfois été évoquées dans le cas de la migration des Cimbres et des Teutons, qui auraient entraîné avec eux des groupes celtiques, expliquant par là le déplacement de certains types d'objets laténiens³³. Pour le mercenariat, on pense généralement à la mobilité d'individus isolés, et dans ce cas les biens échangés sont en général un service (utilisation de sa personne dans les combats) contre un autre bien, parfois sous la forme de monnayage. C'est ainsi que l'on explique le plus souvent, par ce type de contacts avec le monde méditerranéen, l'apparition des premières monnaies celtiques.

Pour les échanges, la littérature liée, et donc les problèmes de définition, est beaucoup plus abondante. Nous ne développerons pas ici le détail des débats, le principal problème étant selon nous terminologique (point de vue similaire dans Salač 2004a ; voir ici chap. 12.1).

En effet, selon les auteurs, les termes de « commerce », « échanges » ou « troc », pour ne citer que les plus courants en français, n'ont pas la même signification³⁴, et peuvent parfois entraîner

³³ Telles les monnaies vindélices en Gaule, voir Fischer 2001 à ce sujet.

³⁴ Voir notamment Sjernquist 1985 ; Renfrew 1993 ; Wells 1995 ; Salač 2004a ; 2006a ; Sievers 2007, p. 247-249.

des confusions, pour peu que leur usage ne soit pas défini. En gros, le débat s'articule souvent autour de la question des attributs de chacun de ces phénomènes : utilisation ou non de la monnaie, contacts pacifiques, à longue distance, etc.

Dans le présent travail, les échanges seront compris comme un type de contact dont le but premier, nous l'avons vu, est le déplacement de biens. Ils sont, par définition, des actes réciproques, et naissent d'un besoin précis, économique, social ou politique, de la part des deux acteurs, et les biens circulent dans les deux sens. L'acte est prémédité : commanditaire et destinataire de l'échange se sont mis d'accord à l'avance et la transaction se fait pacifiquement.

À l'intérieur de cette famille des échanges, nous distinguerons trois mécanismes différents : le commerce, le troc, et l'échange de cadeaux.

Le commerce doit être vu, au sens strict, comme le type d'échanges se caractérisant par l'utilisation de la monnaie. Ce terme est néanmoins parfois aussi utilisé pour désigner le troc, dans la mesure où il n'est pas possible de les distinguer archéologiquement pour notre période : on peut juger de l'existence de l'un ou de l'autre, mais on ne peut pas préciser lequel intervient dans le cadre du déplacement d'un objet en particulier.

Le troc peut être défini comme l'échange de biens contre d'autres biens. L'unique différence avec le commerce est l'absence du recours à la monnaie, puisque l'on échange des biens dont les parties impliquées auront jugé par avance qu'ils étaient de même valeur. En ce sens, le commerce peut être vu comme une variante du troc, où l'un des biens échangés est un objet monétaire.

L'échange de cadeaux, qui sera utilisé ici comme synonyme du système du don/contre-don établi par *M. Mauss (1923-1924)*, est un phénomène qui semble mieux représenté au Hallstatt et à La Tène ancienne. Dans sa version la plus luxueuse, on peut le rapprocher de la notion de « bien de prestige », dont une des manifestations les plus célèbres est le cratère de Vix (*Wells 1995*, p. 239). Le terme de *KEIMHΛIA* a également été utilisé, mis en avant par *F. Fischer (1973)*. Il désigne initialement un bien de grande valeur, qui peut remplir la fonction de cadeau diplomatique³⁵. Pour les périodes ultérieures, celles qui nous intéressent ici, les biens de prestige sont plus délicats à déterminer. En effet, les importations méditerranéennes, jusque-là un bon marqueur des contacts dans les résidences princières, disparaissent, en tout cas dans leur forme « monumentale ». Quoi qu'il en

soit, cet échange de cadeaux peut être vu comme un lien diplomatique, ou tout du moins comme un échange à caractère social ou politique.

En définitive, il faut souligner le problème de l'identification du matériel mis au jour en fouilles avec chacun de ces phénomènes. Différents processus peuvent produire une même image archéologique. Seulement dans des cas bien précis on pourra se permettre de proposer tel ou tel mécanisme, mais toujours bien sûr à l'état d'hypothèse.

Un indice peut être apporté notamment par la quantité d'objets exogènes découverts sur un site ou dans une région donnée, ce qui permettra diverses interprétations.

Ainsi, les trouvailles isolées peuvent être liées, en utilisant la terminologie de la *fig. 15*, à des déplacements individuels, ou à n'importe lequel des types d'échanges. Lorsque l'objet isolé est mis au jour en contexte funéraire, l'interprétation favorite est en général l'exogamie.

Les découvertes multiples dans une même zone géographique sont plus problématiques. On peut en effet supposer des migrations (comme cela a été proposé dans le cas des anneaux de cheville champenois, voir *Kruta 1985*), mais l'hypothèse du commerce ne peut être rejetée, dans le cadre d'un commerce « ciblé », montrant ainsi des contacts privilégiés entre des zones précises. Pour résumer, les objets liés à un individu apparaîtront comme des anomalies isolées, alors que ceux liés à tout un groupe formeront un ensemble complexe d'anomalies (*Olausson 1988*, p. 20).

2.2. Limites de l'étude des contacts : les produits « invisibles »

Les limites que nous allons ici mettre en avant concernent certains types de produits et sont inhérentes à l'étude des contacts d'une manière générale, pour la pré- et protohistoire. Les limites propres au sujet et à la méthode employée seront présentées en introduction de la partie consacrée à l'étude des marqueurs (*chap. 4*).

Les produits qui sont ici définis comme « invisibles » le sont pour plusieurs raisons, liées soit à l'image archéologique que nous avons des sociétés protohistoriques d'une manière générale, soit à des caractéristiques propres à la culture laténienne, dans notre cas. Ce sont dans tous les cas des produits dont les traces archéologiques sont inexistantes, ou au mieux fugaces, et que l'on ne peut percevoir, lorsque c'est possible, que par des indices annexes.

Notre vision actuelle des contacts à longue distance pendant la protohistoire est donc totalement

³⁵ *Gast- ou Staatsgeschenk*. Voir *Fischer 1973*, p. 442-448 pour une analyse détaillée du terme de *κειμήλιον*.

faussée par ces manques, qui restreignent à nos yeux contemporains le spectre des produits entrant dans les mécanismes des contacts.

2.2.1. Les produits de l'esprit et le problème de la transmission orale

Comme pour les autres cultures pré- et proto-historiques, l'Europe de La Tène est, par définition, une culture sans écriture, ou tout du moins à un stade très embryonnaire, sans utilisation d'un alphabet propre (Lambert 1994, p. 7). On imagine l'importance qu'avait la transmission orale dans tous les aspects de la société, qu'ils soient politiques ou religieux, mais aussi sociaux ou économiques. Pour certaines strates de la société, en l'occurrence les druides, la transmission de savoirs par écrit était même interdite (César, *BG*, VI, 14, 3-4).

Certaines catégories d'informations sont précisément véhiculées par la transmission orale, elles sont donc invisibles dans l'étude des contacts. Elles ont été rassemblées sous le terme de « produits de l'esprit » par N. Venclová (2002b, p. 74 et fig. 1), puisqu'il s'agit de produits immatériels, que l'auteur a divisés en trois groupes.

Le premier concerne les connaissances, qui incluent les technologies, les techniques, et les stratégies. Le second groupe concerne les comportements humains, qu'ils soient sociaux, cérémoniels, ou rituels, et les coutumes. Les idéologies forment enfin le dernier groupe³⁶.

Il est impossible de détailler ici les différentes formes que peuvent prendre les produits de l'esprit, notamment dans la perspective d'une étude des contacts. Pour les idéologies ou les coutumes notamment, nous sommes bien incapables de savoir à quoi correspondent concrètement ces réalités. Au mieux peut-on percevoir les implications que peuvent avoir ces manques dans l'étude des contacts à longue distance.

Dans quelques rares cas, on arrive toutefois à identifier, ou au moins supposer, le déplacement de certains de ces produits de l'esprit.

L'un de ces cas le plus couramment évoqué dans les phénomènes de contacts est sans conteste le transfert de technique. N. Venclová l'a ainsi illustré par l'exemple du travail des « matériaux noirs », appellation d'ensemble pour le lignite, la sapropélite, le jais, etc. (Venclová 2002b, p. 76-77). En effet, selon l'auteur, la technique est la même dans toute l'Europe, mais sur des matériaux

qui sont différents régionalement. Ce transfert est illustré par le cas d'anneaux de Champagne, primitivement identifiés comme provenant probablement de Bohême. Les analyses physico-chimiques ont toutefois prouvé qu'il n'en était rien (voir Venclová 2001). Il semblerait donc que ce soit la technique ou l'artisan qui ait voyagé. Néanmoins, on peut aussi imaginer ici une imitation locale, d'après un objet importé aujourd'hui disparu.

En ce qui concerne le *murus gallicus* de Manching (Van Endert 1987, p. 21-23 ; Sievers 2003, p. 104-111), typique de Gaule mais présent de manière isolée sur l'oppidum bavarois, le transfert de technique est beaucoup plus probable, puisque l'artefact en lui-même ne peut se déplacer. Mais là encore, les modalités pratiques de ce transfert restent floues, et il n'est pas certain que la technique ait été apprise et assimilée sur place, si on suppose le déplacement d'un « architecte » gaulois.

Dans le cas des stratégies, guerrières par exemple, on peut imaginer que des « transferts de stratégie » entre deux régions, même éloignées, ont pu exister. Mais dans ce cas, quelle en serait la trace archéologique ? Au mieux, la stratégie en question pourrait privilégier, et donc s'illustrer par l'utilisation d'un type d'arme en particulier. Mais là encore, quelle serait l'interprétation archéologique privilégiée ? Il est probable que nous ne verrions derrière ces objets que la trace de migrations, ou éventuellement d'échanges.

Pour les comportements, des variations dans les pratiques funéraires, affectant le rite, le costume ou l'orientation par exemple, peuvent être des indices annexes d'un « transfert de rite », sans que l'on sache si cela est dû à des migrations ou à un transfert en tant que tel, par diffusion naturelle à l'intérieur de la culture étudiée, via des contacts personnels. On pourra aussi objecter que des pratiques funéraires identiques dans des régions éloignées, comme l'absence systématique de céramiques dans les tombes par exemple, peuvent être une caractéristique locale, mais elles ne nécessitent pas de contacts entre ces deux zones. En l'absence de données textuelles, l'interprétation reste toujours très subjective.

En définitive, les biens matériels identifiés par les archéologues, tel que nous le ferons dans la seconde partie, peuvent parfois n'être qu'une manifestation secondaire due aux contacts représentés par les produits de l'esprit (pour les transferts de techniques par exemple), mais ces contacts sont alors très délicats à déceler et surtout à prouver.

³⁶ La division en trois groupes, ainsi que leurs contenus, reste subjective, et donc discutable, mais a le mérite de présenter les grands traits de ce type de produits.

2.2.2. Les biens matériels

La famille des produits invisibles concerne également certains biens matériels, terme employé par opposition aux produits de l'esprit que nous venons d'évoquer. On peut définir trois catégories principales parmi ces biens physiques.

En premier lieu, il faut surtout mentionner l'absence ou le peu d'indices sur le commerce des matières premières ou des demi-produits. La circulation de ce type de biens est pourtant largement documentée de manière indirecte pour divers matériaux, et ce depuis le Néolithique au moins.

L'exemple le plus frappant est certainement celui du bronze. Si le premier métal composant cet alliage – le cuivre – est relativement répandu en divers endroits de l'Europe, le second – l'étain – est beaucoup plus rare. Et pourtant, ceci n'empêche pas que le mobilier de bronze soit plus que courant dans toute l'Europe laténienne. C'est donc que le commerce de cette matière première a bien existé, comme l'atteste par ailleurs la mention de la « route de l'étain » par les auteurs antiques, traversant la Gaule, pour relier les zones d'extraction situées dans les îles britanniques et la Méditerranée³⁷. On peut citer de même la « route de l'ambre », de la mer Baltique à l'Adriatique³⁸. Ces quelques exemples nous prouvent que ce type de commerce a pu exister, mais nous sommes bien incapables aujourd'hui de le déceler pour d'autres matières premières.

Si l'on s'intéresse à d'autres matériaux, on peut encore citer le cas du fer. Le transport entre le lieu d'extraction et le lieu de production (quand ils n'étaient pas situés au même endroit) s'effectuait, parfois sur de grandes distances, sous la forme de barres (voir *Doswald 1994*). Néanmoins, dans le cadre de contacts à longue distance, il semble que le fer, ou tout du moins ces barres, aient été détournées de leur fonction initiale, puisque les contextes de découverte illustrent plutôt des dépositions volontaires, où les barres sont intactes, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas été employées pour leur fonction première³⁹.

Le cas de la céramique graphitée de La Tène nous fournit un autre type de problématique. En effet, l'étude de *J. Waldhauser (1992a)* met en avant un problème de taille : dans le cas de céramiques se

trouvant loin des zones d'extraction, doit-on imaginer le déplacement du vase ou, au contraire de la matière première ? Ces deux solutions impliquent pourtant une organisation et des réseaux différents. Si c'était bien la matière première qui était transportée, force est de constater que nous n'en avons pas de trace archéologique, puisque l'archéologue moderne en vient à se demander quel produit (fini ou non) a pu circuler...

Les denrées alimentaires constituent un deuxième groupe. Nous savons en effet, par différents moyens, et notamment parce qu'ils touchaient le monde méditerranéen, que certains aliments ont pu circuler sur de grandes distances. Ces exemples sortent quelque peu du cadre géographique qui est le nôtre, mais ils nous montrent que de telles pratiques ont pu être en vigueur aussi à l'intérieur de l'aire laténienne.

Le premier que nous mentionnerons ici, à savoir le vin, n'est pas une production celtique, mais il a trouvé une grande résonance en Gaule au moins. Ce sont en effet non seulement les sources antiques, mais aussi les grandes quantités d'amphores sur de nombreux sites de Gaule qui illustrent ce commerce.

Un autre exemple, bien connu également, est constitué par les salaisons des Séquanes. Nous avons en effet le témoignage de Strabon, qui évoque les « magnifiques pièces de porc salé exportées jusqu'à Rome » (*Géographie* IV, 3, 2). Cette pratique est également déjà signalée par Varron (*Econ. rur.* II, 4, 10), reprenant des informations de Caton, ce qui nous fait ainsi remonter au début du II^e s. av. J.-C. M.-Y. Daire y voit d'ailleurs une contre-valeur probable en Gaule au commerce du vin romain (*Daire 2003*, p. 136).

Le commerce (à longue distance) de viande ne semble connu que sous la forme de salaisons, certainement pour des raisons de conservation. Il est néanmoins possible que la viande ait pu circuler par d'autres moyens, et peut-être par le déplacement d'animaux vivants. On pense ici à une pratique hors de propos du point de vue de notre cadre historique, mais qui a le mérite de soulever certaines questions : au Moyen-Âge en effet, on faisait remonter la vallée du Danube à des « files de bœufs », venant de Hongrie ou de Pologne, et destinés à être vendus en Occident. Le schéma était le même jusqu'à Constantinople ou à travers les cols alpins (*Livet 2003*, p. 112). Il ne semble pas insensé d'imaginer ce type de pratiques dans l'Europe laténienne, mais, en l'absence de textes, elles seraient alors complètement invisibles aujourd'hui.

Enfin, une autre grande catégorie de denrées alimentaires est constituée par le sel, dont nous avons déjà parlé indirectement dans le cas des

³⁷ Voir Diodore de Sicile, *Bibl. hist.* 5, 22 pour la production en Grande-Bretagne et le transport en Gaule, jusqu'à l'embouchure du Rhône ; César, *BG* V, 12, 5 uniquement pour la production.

³⁸ Voir par exemple *Woźniak 1996*.

³⁹ Pour plus d'informations sur les différents types de lingots, leur répartition et les modes de déposition, voir également *Allen 1995* ; *Schäfer 1984* et *Pleiner 2006*, p. 23-37.

salaisons. Nous n'avons pas de preuves directes de commerce, puisque le sel disparaît très rapidement, et qu'il devient donc difficilement identifiable, y compris sur les sites de production, comme dans le cas des installations littorales de Gaule (*Daire 2003*, p. 134).

Le rôle du sel n'est donc connu qu'indirectement, et son étude n'en est qu'à ses débuts⁴⁰. Pour la Bohême par exemple, où la production de sel n'est pas attestée, V. Salač a ainsi estimé les quantités annuelles devant être importées dans le pays. On arrive ainsi à 550 kg par jour en moyenne (!), par des calculs liés au nombre d'habitants et aux besoins journaliers de chacun en sel (*Salač 2006a*, p. 40-44). Même si ces quantités, qui semblent très élevées, devaient être diminuées ne serait-ce que de moitié, on prend la mesure de l'activité liée à ce commerce, et en même temps, de la fugacité des traces archéologiques.

Ces résultats montrent qu'il est tout de même possible d'étudier ce type de denrées, même si les données archéologiques semblent *a priori* en elles-mêmes insuffisantes pour des analyses quantitatives ou des réflexions quant aux réseaux commerciaux (*Daire 2003*, p. 136).

Une autre grande catégorie des biens matériels est constituée par les objets faits en matériau périssable (bois, cuir, tissus...), même s'ils ne sont pas totalement « invisibles ». En effet, ces objets ne sont qu'exceptionnellement conservés. La rareté des trouvailles nous empêche d'avoir une vision d'ensemble de leur valeur quantitative et qualitative dans les contacts à longue distance. Il est également très difficile de déterminer des zones de production, puis de diffusion, de ces artefacts.

L'exemple des tissus est à cet égard révélateur. On sait par les textes l'importance des couleurs dans les vêtements gaulois, et on peut donc se demander si celles-ci, couplées à l'agencement des motifs, n'avaient pas une quelconque valeur dans la détermination de groupes de population, que ce soit socialement ou régionalement. À l'instar de la parure ou d'autres types de mobilier, les tissus pourraient être un autre marqueur régional, mais qui nous échapperait aujourd'hui totalement.

Dans un tout autre domaine enfin, il faut également mentionner le commerce des esclaves. L'esclavage n'est connu archéologiquement que par un nombre restreint de découvertes d'entraves, qui ne sont d'ailleurs pas une preuve en soi de ce commerce. Pourtant, on sait qu'il a dû jouer un rôle important dans le système économique du dernier siècle avant notre ère en Gaule, grâce au témoignage de Diodore de Sicile, qui nous apprend

qu'une amphore de vin pouvait être échangée contre un esclave (*Bibl. hist.* 5, 26, 3). Comme pour le vin ou les salaisons, ce commerce concerne le monde romain, mais on est en droit de se demander s'il pouvait être pratiqué entre groupes celtiques.

En définitive, on doit noter que certains de ces produits restent perceptibles dans l'étude des contacts à longue distance. Une partie le sont grâce au déplacement de leur contenant, d'autres parce qu'ils ont touché le monde romain (les salaisons, le vin, les esclaves). C'est en fait uniquement par des moyens indirects qu'une partie de ces produits peut être appréhendée archéologiquement.

2.2.3. Uniformité de la culture matérielle

Le troisième et dernier aspect qui peut être inclus dans les produits invisibles est propre à l'étude des contacts à l'intérieur d'une culture donnée, dans notre cas celle de La Tène.

Le problème est le suivant : une culture donnée est, par définition, un assemblage récurrent de types, si l'on suit la définition de *G. Childe (1929)*. Elle est en tout cas une zone où l'on constate une relative homogénéité de la culture matérielle.

L'étude des contacts à longue distance à l'intérieur de cette culture, telle qu'elle est entreprise dans ce travail, consiste donc à pouvoir identifier, parmi des quantités de mobiliers communs à toute la culture, ceux qui pourraient être des variantes régionales, éventuellement soumis à des déplacements. Ceux-ci représentent, dirons-nous, la partie visible de ces contacts.

On peut résumer ces faits en citant *J. Déchelette* : « une des plus intéressantes constatations de l'archéologie comparée pour le second âge du fer est la mise en lumière de l'unité de la culture celtique sur toute l'étendue de son vaste domaine » (*Déchelette 1927*, p. 424). *J. Déchelette* renvoie à des figures comparatives (reproduites ici, *fig. 16* et *17*) pour illustrer ce qu'il nomme des « affinités culturelles [...] unissaient les Celtes de la Marne aux Celtes de la Bohême » (*Déchelette 1927*, p. 426). Et plus loin : « cette remarquable unité de la culture du second âge du fer n'exclut nullement, on le conçoit, une certaine diversité dans ses faciès régionaux. Ceux-ci constituent comme les différents dialectes d'un même idiome » (*Déchelette 1927*, p. 427). L'auteur précise néanmoins que ces variations peuvent se dérouler à différents niveaux : si la céramique permet de mettre en évidence de nombreux groupes (entendre : peu étendus), l'armement par exemple ne permettra de distinguer « que des subdivisions territoriales beaucoup plus étendues » (*ibid.*).

⁴⁰ *Stöllner 2002*, p. 47. Voir également *Kull 2003* ; *Daire 2003* ; autres références dans *Salač 2006a*, p. 40-44.

Plus récemment, on retrouve dans les travaux de G. Kaenel les mêmes constatations, lorsque l'auteur explique qu'il est plus aisé d'identifier les importations italiennes, au contraire de celles résultant d'échanges « entre voisins, compte tenu de l'uniformité apparente de la culture matérielle au cours de La Tène » (*Kaenel 1990*, p. 287).

Mais l'existence même de cette culture, et son étendue, est bien la résultante de contacts initiaux entre certaines régions. Ces contacts recouvrent alors différents aspects : déplacements de population, commerce, ainsi que toutes leurs variantes (exogamie, migrations, échanges, pillages, etc. Voir *chap. 2.1*). Ainsi, la première étape de l'expansion d'une culture a pu se faire par expansion démographique, commerce, acculturations, etc.

Dans un second temps, une fois cette culture « installée », on pourrait penser que l'éloignement entre des régions extrêmes provoque de fortes différenciations régionales. Or, c'est presque l'effet inverse qui se produit, puisqu'une culture comme celle de La Tène a pu, pendant près de cinq siècles, se propager et maintenir cette relative homogénéité sur des centaines puis des milliers de kilomètres de distance, tout en développant et en incorporant au fil du temps des types nouveaux. C'est donc bien par les différents types de contacts que l'on est parvenu à cette situation.

Ces contacts se noient néanmoins dans la masse, c'est-à-dire qu'ils ne sont plus visibles, car on trouve ces objets communs sur une aire trop grande pour pouvoir identifier la zone de production primaire, celle où a été créé pour la première fois le type en question. La première vague de diffusion, et donc de contacts, entre régions précises, n'est plus identifiable dans l'image que nous avons de l'extension maximale – et finale – du type.

Mais l'espoir n'est pas vain grâce à des études telle celle de K. Striwe pour la fibule de Nauheim (*Striwe 1996*). Seul ce type d'étude monographique et la plus exhaustive possible d'un type d'objet, en examinant à la loupe les contextes, et donc la chronologie, ainsi que l'analyse stylistique, permet alors de restituer ou proposer une hypothèse quant à la zone d'origine, et par là, les zones de diffusion et donc les régions privilégiées.

Pourtant, on est incapable de définir dans ce cas les modalités précises des contacts qui ont permis cette diffusion. On peut en effet supposer un commerce organisé à grande échelle, tout comme une succession de contacts de proximité, ou éventuellement des déplacements d'individus, même si cela paraît moins probable. De plus, dans de nombreux cas, cette phase initiale des contacts, celle qui a permis la propagation de la culture matérielle, est totalement invisible.

Les différents exemples de produits invisibles que nous venons d'énumérer correspondent en fait à un résultat « négatif » de l'étude des contacts à longue distance, constituant en cela une des limites de l'étude. Ces constatations sont toutefois intéressantes, car elles permettent de se représenter la quantité d'informations qui ne nous sont plus disponibles, et en l'absence desquelles nous devons néanmoins nous efforcer de réfléchir. Il faudra donc toujours garder à l'esprit ces manques, que nous aurons l'occasion de rappeler au moment opportun.